



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 5093

Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur les conditions de l'enseignement des langues et cultures d'origine (ELCO) dans le département de Vaucluse. Il souhaiterait, d'une part, connaître de façon précise pour chacun des établissements concernés dans ce département les jours de la semaine et les créneaux horaires réservés à l'enseignement de ces cours, pour les années 1999, 2000 et 2001 et, d'autre part, savoir s'il s'agit de cours intégrés ou différés.

Texte de la réponse

Les cours de langues et cultures d'origine dans le département du Vaucluse ont concerné respectivement 1712 élèves pour l'année scolaire 1999-2000, 1757 élèves pour 2000-2001 et 1583 élèves pour 2001-2002 (premier et second degrés). Pour 2002-2003, sur la base des prévisions de carte scolaire, le nombre d'élèves concernés devrait être de 1898. Pour le premier degré sont prévus 103 cours (dont 9 intégrés) répartis dans 63 écoles ; pour le second degré, 12 cours dans 12 collèges ou lycées professionnels. La répartition, dans les différents établissements, des cours par langues enseignées, ainsi que toutes les informations sur les jours de la semaine et les créneaux horaires où ces cours sont dispensés sont disponibles à l'inspection académique du Vaucluse.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5093

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 21 octobre 2002, page 3680

Réponse publiée le : 27 janvier 2003, page 588